
**COVID-19 : MESSAGE À L'ATTENTION DES MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES PRENANT EN CHARGE
DES PATIENTS ATTEINTS DE MUCOVISCIDOSE**

Centre de Référence Mucoviscidose - Filière MUCO-CFTR – Société Française de la Mucoviscidose

COMMUNICATION en DATE DU 23/03/2020

Chères consœurs et chers confrères,

Le contexte d'épidémie nous confronte à une nécessaire réorganisation du suivi des patients porteurs de mucoviscidose. Nous sommes confrontés à de nombreuses interrogations de la part des patients sur l'interruption de la kinésithérapie, acte thérapeutique majeur dans la mucoviscidose. D'autre part nous avons pu constater que les recommandations n'étaient pas toujours claires pour nos collègues, ou parfois modifiées voire remplacées par des informations non officielles.

Les kinésithérapeutes sont exposés lors des manœuvres respiratoires mais les patients ont besoin de kinésithérapie et de leur relation avec le kinésithérapeute, acteur de proximité et qui peut les rassurer sur leur état clinique.

La Société Française de la Mucoviscidose, la Filière Muco-CFTR et le Centre de Référence Mucoviscidose, portent à votre connaissance les recommandations et les informations suivantes pour le suivi à domicile des patients.

Le suivi des patients

- Conserver un lien téléphonique régulier avec votre patient, afin d'évaluer avec lui ses besoins, au minimum une fois par semaine.
- Le choix des séances à domicile est recommandé par l'ordre des Masseurs Kinésithérapeutes du fait de la fermeture obligatoire des cabinets de kinésithérapie.
- Ciblez les patients auprès desquels votre présence est indispensable et adapter la fréquence des séances uniquement nécessaires par :
 - une relation bilatérale avec le CRCM régulière (mail ou téléphone)
 - votre connaissance du patient et de votre évaluation téléphonique
 - l'aptitude des parents formés à participer à la kinésithérapie
 - l'aptitude du patient à s'auto-drainer
- n'hésitez pas à prendre contact avec les CRCM qui sont ouverts et opérationnels

La protection des kinésithérapeutes

- Seules les recommandations officielles sont à prendre en compte afin de vous assurer d'une protection réelle.
- **Le port de masque chirurgical ou FFP2** : Vous êtes considéré(e)s comme soignants, et le ministère, via la direction générale de la santé s'est engagé à vous fournir des masques dans les zones à risque à la date du 18/03/2020 : beaucoup d'entre vous qui suivez ces patients ont des masques. Pour les zones à risque (<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>), le ministère s'est engagé à vous fournir 6 masques par semaine et par professionnel, chirurgicaux ou aux normes FFP2 dans le strict respect des indications et selon les

disponibilités, pour la réalisation des actes prioritaires et non reportables. Dans les autres zones, l'association Vaincre la Mucoviscidose a écrit au ministre.

- **Le lavage des mains est majeur comme aux quotidien, avant et après être sorti du domicile, ou désinfection avec du gel hydro alcoolique (les pharmacies en fabrique, il faut amener un flacon ne jetez pas les vôtres).**
- Restez à au moins 1 mètre des parents ou autre personne dans la maison, ne pas serrez la main etc...
- Porter des lunettes de protection est recommandé.
- Le port d'une blouse ou sarrau, ou d'une tenue « transitoire » permet d'éviter une éventuelle contamination des vêtements, comme au cabinet.
- Faire jeter les mouchoirs ou mode de recueil des expectorations.

Ce qu'il ne faut pas faire lors de vos séances

- Un masque en tissu, foulard etc...
- Une charlotte n'est pas recommandée
- Des nébulisations dans la même pièce que vous. Celles-ci doivent être terminées lorsque vous arrivez, et votre séance dans une pièce différente.
- Pas de kinésithérapie chez les patients ayant une VNI, joignez le CRCM responsable pour modifier le circuit et ajouter un filtre bactérien.

Si vous-même toussiez (avec ou sans fièvre)

- Respectez les recommandations en cours :
 - o contactez votre médecin traitant pour la conduite à tenir, suspension de vos activités, confinement, arrêt de travail.
- Si vous avez des symptômes de gêne respiratoire, **n'attendez pas !** vous n'êtes pas immunisé
 - o contactez le 15
- Si vous avez été en contact avec un cas positif :
 - o Le dépistage n'est pas systématique et n'est pas recommandé
 - o Contactez le CRCM pour l'informer et pour répondre au cas par cas
 - o C'est le confinement qui s'impose à vous (y compris avec vos proches), contact du MT ou AMELI pour un arrêt de travail

Ces recommandations sont susceptibles d'évoluer en fonction des informations et retours scientifiques.

Au nom des patients, nous vous remercions de rester auprès d'eux.

Pour le groupe kinésithérapie de la filière,
Me Véronique Vion-Genovese

Société Française de Mucoviscidose
Pr Christophe Marguet

Centre de référence
Pr Pierre-Regis Burgel

Filière Muco-CFTR
Pr Isabelle Durieu